

**Délibération n° 65-2022/BAPS/DDDT du 24 juillet 2023
portant approbation du règlement intérieur du parc provincial des Grandes
Fougères**

Historique :

Créée par : Délibération n° 65-2022/BAPS/DDDT du 24 juillet 2023 portant approbation du règlement intérieur du parc provincial des Grandes Fougères. JONC du 1^{er} août 2023
Page 15779

Article 1^{er}

Le règlement intérieur du parc provincial des Grandes Fougères, annexé à la présente délibération, est approuvé.

Article 2

La présente délibération sera transmise à M. le commissaire délégué de la République et publiée au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.